



Direction des Ressources Humaines
Service : DRH-Secrétariat
Adresse : Bâtiment DAUBIE
43, bd du 11 Novembre 1918
69622 VILLEURBANNE cedex

Affaire suivie par : Barbara PYNSON
Tél. : 04 72 44 82 45
Courriel : barbara.pynson@univ-lyon1.fr
isabel.dos-santos@univ-lyon1.fr

Référence : DRH/CT/RA/2022/07/18

RELEVÉ DES AVIS DU COMITÉ TECHNIQUE EXTRAORDINAIRE DU 18 JUILLET 2022

▪ **Point n°2 - Pour avis : Statut du service commun d'enseignement des langues (SCEL)**

7 votes contre (1 CGT-Sud, 1 FSU, 4 SNPTES et 1 UNSA)

Un avis défavorable unanime est rendu.

- **Proposition d'avis de la CGT-Sud relatif au point n°2 :**

« Vu la publication de l'ANACT affirmant que « Le pouvoir d'action est un levier essentiel de la QVT » :
<https://www.anact.fr/pouvoir-agir-est-determinant-pour-construire-le-sens-au-travail>

Le CT propose de surseoir à la révision du statut du SCEL afin de prendre en compte la nécessité de donner de l'autonomie aux personnels. »

7 votes pour (1 CGT-Sud, 1 FSU, 4 SNPTES et 1 UNSA)

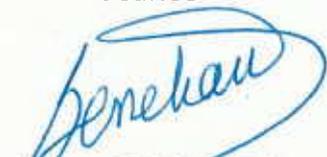
Un avis favorable unanime est rendu.

▪ **Point n°3 - Pour avis : Programmation minimale des congés en 2022-2023**

A la demande des organisations syndicales, le vote est reporté à la séance de septembre 2022.

Fait à Villeurbanne, le 22 août 2022.

Le secrétaire adjoint de
séance



Pierre BENETEAU

La secrétaire de séance



Audrey MAYOL

Le président



Pierre ROLLAND